



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 16 octobre 2023**  
Espace Anna Marly – 19 heures

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2023,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,
- Délibérations :

**Rapporteur.e.s :**

	<b>SOLIDARITES</b>	
<b>2023-410</b>	Solidarité avec les populations du Maroc – Subvention exceptionnelle au Secours populaire français.	C. CHAILLOU
<b>2023-411</b>	Solidarité avec les populations de la Libye – Subvention exceptionnelle à la Croix Rouge Française.	
<b>2023-412</b>	Solidarité avec l’Ukraine – Subvention exceptionnelle versée à la ville de Niepolomice dans le cadre de l’accueil d’enfants réfugiés d’Ukraine.	
<b>2023-413</b>	EHPAD Raymond Poulin – Aide à l’acquisition d’un véhicule pour les personnes à mobilité réduite.	F. RIVIERE DA SILVA
	<b>AMENAGEMENT</b>	
<b>2023-414</b>	ZAC Alleville Nord – Acquisition de l’aire de jeux.	P. LAVAL
	<b>FINANCES</b>	
<b>2023-415</b>	Budget principal – Exercice 2023 – Décision Modificative n°1.	C. CHAILLOU
<b>2023-416</b>	Adoption de l’instruction budgétaire et comptable M57 et d’un règlement budgétaire et financier.	
<b>2023-417</b>	Fixation de la durée d’amortissement des biens : budget principal et budgets annexes camping et locations immobilières.	
<b>2023-418</b>	Garantie d’emprunt – France Loire – Construction de six logements rue du Poirier.	
<b>2023-419</b>	Convention de fonds de concours pour l’opération métropolitaine – rue de Bagneaux.	
	<b>EDUCATION</b>	
<b>2023-420</b>	SIRCO – Restitution du rapport d’activité 2022.	C. RINA BASILIO
	<b>AFFAIRES GENERALES</b>	
<b>2023-421</b>	Statuts d’Orléans Métropole – Restitution d’une compétence facultative – Aménagement et gestion du parc floral de la Source, Orléans Loiret – Approbation – Demande de modification – Saisine des communes membres et de la Préfète.	C. CHAILLOU
<b>2023-422</b>	Opération « Les Berges d’Houlippe » - Dénomination de voies.	



**2023-423** Politique Achat – Approbation d’une convention de groupement de commandes pluriannuelle à passer avec Orléans Métropole, le C.C.A.S. d’Orléans et les communes de la Métropole.

**RESSOURCES HUMAINES**

**2023-424** Modification du tableau des effectifs permanents.

**2023-425** Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires (IFTS) des professeurs d’enseignement artistique chargés de direction.

C. CHAILLOU

- Questions diverses.

**RAPPEL**

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d’une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire **avant le vendredi 13 octobre 2023 – 12 heures.**